





Office fédéral du développement territorial ARE Secrétariat d'État à l'économie SECO Office fédéral de l'environnement OFEV Office fédéral de l'agriculture OFAG Office fédéral du logement OFL Office fédéral de la santé publique OFSP Office fédéral des routes OFROU Office fédéral du sport OFSPO

Communiqué

Habitat de demain : un projet qui vise à adapter l'habitat avec et pour les séniors

Dans le cadre du programme «Projets-modèles pour un développement territorial durable 2020-2024» financé par huit offices fédéraux, la Ville de Lausanne et Pro Senectute Vaud développent conjointement un projet pilote dans la partie Ouest du quartier Sous-Gare visant à développer une politique de l'habitat sénior.

Le maintien à domicile des personnes âgées participe à leur autonomie, leur permet de conserver des liens sociaux et de proximité. Il est également un des facteurs qui favorise la santé, sur le plan physique comme psychique. Dans cette perspective, il représente une priorité à intégrer dans les politiques publiques. Le projet « Vieillir chez soi », présenté par la Ville de Lausanne et Pro Senectute Vaud, est l'un des six projets visant à concevoir l'habitat sénior de demain retenus par l'Office fédéral du logement (OFL). Il vise à proposer une offre de logements variée et adaptée à l'âge des habitants favorisant un maintien à domicile et une mobilité résidentielle dans un environnement familier, gage de sécurité et de qualité de vie. Mêlant cohésion sociale et réflexion architecturale, la démarche innove en recherchant une adaptation des logements pour et avec les ainés. Il s'étend sur une durée de 4 ans.

Concrètement, le développement du projet repose sur une première phase diagnostique qui débutera à l'automne 2020. Celle-ci se déroulera avec la participation des personnes concernées, propriétaires ou locataires, invitées à exprimer leurs besoins pour un vieillissement à domicile. Dans un deuxième temps, des appartements adaptés aux personnes âgées seront créés dans plusieurs immeubles du quartier Sous-Gare à Lausanne, par le réaménagement de logements existants et par la démolition-reconstruction d'un bâtiment vétuste. Ces logements adaptés verront le jour dès 2022.

Cette démarche, menée en consultation avec le Délégué seniors, s'inscrit dans le cadre de la politique du logement et de l'habitat conduite par la Municipalité, via son Service du logement et des gérances. L'objectif est d'offrir des logements de qualité destinés à toutes les catégories de la population et de favoriser autant que possible la mixité sociale.

Avec son concept « Habiter autrement », Lausanne souhaite ainsi développer de nouvelles formes d'habiter, en lien avec l'évolution des modes de vie et en accordant une attention toute particulière aux populations les plus sensibles.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et l'architecture, +41 21 315 52 00 | +41 79 647 99 85
- Thomas Schaeren, chargé de projet communautaire, Pro Senectute Vaud, +41 79 573 74 63

Lausanne, le 22 juin 2020